COPS : Compensation des Opérations du Pacifique Sud

Vers un changement de normes dans les échanges bancaires



CE QUI CHANGE

- Les échanges bancaires passent à la norme internationale ISO 20022
- → L'IBAN remplacera le RIB
- Le mandat remplacera l'autorisation de prélèvement

Vous avez jusqu'au **28 février 2026** pour vous adapter à ce nouveau format :

opérationnels

DÈS À SEPTEMBRE 2024 Contactez votre banque PRÉLÈVEMENTS au format ISO 20022 SEPTEMBRE 2026 VIREMENTS ET Fin de la période de migration pour les entreprises

Préparez votre entreprise avant le

28 FÉVRIER 2026

À défaut, vos virements et prélèvements ne pourront plus être traités par votre banque.

Agissez dès à présent en consultant votre prestataire informatique et votre banque.

Rendez-vous sur : www.ieom.fr/cops







